

N/REF : 23/06/2025 11H00 C:010296 I:15791

GUILLOUX PAULINE

V/Appel du Lundi 23/06/2025 a 11H00

**2 RUE DU MENHIR
22770 LANCIEUX**

IMMEUBLE : 21 CANA
21 BAS CANA
22490 PLESLIN TRIGAVOU

Rennes, le

02 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 21 BAS CANA - MME GUILLOUX 06 46 24 18 06

MOTIF : DÉBOUCHAGE CANALISATIONS RÉSEAU EP

Donneur d'ordre : Mme P GUILLOUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 27/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEBOUCHAGE RÉSEAU EAUX PLUVIALES
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 27/06/25 a 15H40 Mme P GUILLOUX

REGLEMENT PAR CHEQUE CA N°1927696 - 140€

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage

de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait	Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	127,28
				127,28
		TOTAL H.T.		127,28
		T.V.A. a 10,00%		12,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		140,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.